

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. François Baertschi, Sandro Pistis, André Python, Daniel Sormanni, Florian Gander, Pascal Spuhler, Sandra Golay, Christian Decorvet, Thierry Cerutti, Françoise Sapin, Danièle Magnin, Christian Flury, Francisco Valentin, Jean-François Girardet

Date de dépôt : 30 octobre 2017

Proposition de motion

Empêchons le hold-up des frontaliers sur les EMS genevois !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant que :

- les deux EMS Notre-Dame et Plantamour externalisent leurs services hôteliers auprès d'une société privée ;
- les employés de ces deux établissements ont fait une grève tout à fait justifiée ;
- par cette astuce, les deux EMS échappent à la directive du Conseil d'Etat qui demande l'engagement de résidents genevois en recherche d'emploi ;
- les deux établissements vont, par ce subterfuge, embaucher des travailleurs frontaliers (permis G) en usant de sous-enchère salariale au moyen de salaires d'un montant inférieur de 1000 francs par mois ;
- la société privée est sous la coupe d'une direction française qui s'apprête à faire main basse sur le travail des résidents genevois ;
- le non-engagement de résidents genevois dans des conditions décentes va inévitablement accroître les dépenses sociales de l'Hospice général qui devra financer les dégâts de cette pseudo-privatisation ;
- les EMS genevois sont pour leur plus grande partie financés par de l'argent public ;
- l'externalisation revient à étatiser les pertes et privatiser les bénéfices, ce qui n'est pas acceptable ;
- cette tendance dangereuse risque de se généraliser auprès d'autres EMS,

invite le Conseil d'Etat

- à prendre toutes les mesures utiles pour empêcher l'externalisation des services hôteliers de ces deux EMS ;
- à empêcher cette politique de privatisation qui a comme conséquence l'engagement massif de travailleurs frontaliers sous-payés et le développement du chômage à Genève ;
- à dissuader d'autres EMS de suivre cette politique nuisible pour l'emploi genevois et les dépenses sociales payées par les contribuables ;
- à veiller à ce que les EMS aient une politique du personnel citoyenne et responsable.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les travailleurs des EMS Notre-Dame et Plantamour ont fait grève pour protester contre l'externalisation des services hôteliers. La société qui doit reprendre ces tâches est dirigée par du personnel français et prévoit de réduire les salaires d'un montant de 1000 francs par mois, ce qui ne peut convenir qu'à une main-d'œuvre frontalière.

Le MCG est scandalisé par de telles pratiques, d'autant plus qu'elles sont financées par des fonds publics pour l'essentiel. En effet, le contribuable genevois subvient à la plus grande partie des budgets des EMS au moyen de subventions ou de la prise en charge des frais de pension (SPC).

Dans le même temps, le contribuable va devoir financer à moyen ou long terme le personnel qui aura été licencié de ces EMS et ne retrouvera pas d'emploi, au moyen de l'aide sociale notamment.

Nous ne pouvons tolérer que l'Etat assure les coûts de fonctionnement de ces EMS qui ont de telles pratiques, ainsi que les dépenses engendrées par les pertes d'emploi causées par ces mêmes EMS, quand, dans le même temps, une société privée pourra faire du profit sur la sous-enchère salariale qu'elle va pratiquer.

Une fois de plus, Genève sera perdante dans ce marché de dupes qui ne profitera qu'à un petit nombre.

L'Etat de Genève ne doit pas se montrer complice de ces astuces et de ces pratiques.

Au moment où l'Etat et les associations subventionnées font un grand effort afin de fournir des emplois au personnel local, de telles pratiques ne sont pas tolérables. Elles sont une incitation à engager massivement des travailleurs frontaliers au moyen de la sous-enchère salariale et du différentiel salarial entre Genève et la France.

Il convient de s'attaquer non seulement aux conséquences – la sous-enchère salariale – mais aussi et surtout aux causes, à savoir l'engagement massif de travailleurs frontaliers (permis G) à des salaires plus bas, au moyen de ruses indignes.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir la présente proposition de motion.